



DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION

CSA-SD DU MARDI 17 MARS 2025

Monsieur le DaseN des Pyrénées Atlantiques

Mesdames et messieurs les membres du CSA départemental,

L'Unsa Éducation tient tout d'abord à remercier les personnels des services du second degré pour le travail accompli dans la préparation de cette rentrée. Nous saluons la transmission des documents en amont, qui nous a permis d'aborder le groupe de travail du vendredi 13 mars dans de bonnes conditions. La qualité des échanges lors de cette réunion a été appréciable et a permis d'apporter des éclairages utiles sur les différentes situations.

Initialement, 27 postes devaient être rendus. À l'issue des travaux, le solde négatif s'établit finalement à 16 postes. C'est moins que ce qui était annoncé au départ et nous en prenons acte.

Pour autant, cela reste une perte importante pour notre département. Derrière ces nombres se trouvent des équipes pédagogiques qui devront absorber ces suppressions et surtout des collègues directement impactés : dix d'entre eux font l'objet d'une mesure de carte scolaire et se voient contraints de quitter leur établissement. Nous savons pouvoir compter sur la bienveillance des services afin que leur situation soit examinée avec toute l'attention nécessaire.

Un grand nombre de BMP à 18 heures n'ont pas pu être transformés en postes vacants en raison des nombreux temps partiels, qui sont en augmentation. Pour certains collègues, y recourir, y compris pour une retraite progressive, reste parfois la seule option pour aménager leur charge de travail. Cette situation doit faire l'objet d'une vigilance accrue.

L'Unsa Éducation alerte depuis des années sur le manque de CPE, d'AED, de psyEN, d'infirmiers scolaires et d'assistants sociaux. Aucune création de poste n'est prévue dans notre département à la rentrée prochaine alors même que les besoins d'encadrement et

d'accompagnement des élèves sont bien réels. Pire, un poste de CPE pourrait être bloqué au collège la Citadelle, ce qui suscite des interrogations.

Sur un point plus positif, deux ULIS et deux UPE2A devraient être créées dans les Pyrénées Atlantiques, sous réserve de validation par le CSA académique. Ces ouvertures vont dans le bon sens : elles répondent à des besoins identifiés dans les établissements et contribueront à améliorer l'accompagnement des élèves.

Pour conclure, l'Unsa Éducation réaffirme le décalage persistant entre les indicateurs chiffrés et la réalité vécue au quotidien par les personnels. Les équipes font face à des classes surchargées, à des besoins éducatifs toujours plus diversifiés et à des conditions d'exercice qui continuent de se détériorer. Les choix budgétaires des dernières années ont fragilisé durablement notre système éducatif. Les personnels attendent désormais un véritable changement de cap, avec un investissement à la hauteur des besoins des élèves et de celles et ceux qui les accompagnent au quotidien.

L'Unsa Éducation continuera de porter, dans ces instances comme sur le terrain, la nécessité de moyens à la hauteur des ambitions de notre service public d'éducation.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Les élu·es de l'Unsa Éducation